

N^o, 1150

B. P. 3000

Reçu de Monsieur **ABRAM H. AMAR**

la somme de Drahmes trois mille

d'ordre de M. A. Santhi Kotronos.
et pour compte de De

Fait en double valable pour un seul selon lettre du 18/11/8/19

Salonique, le 2 Septembre 1919

Mr N. Lamboules

Kufra N. Zappoulis

DUPLICATE